

BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY

29 juin 2012

Prochaines activités de la Société

Prochains voyages de la Société d'horticulture de Sainte-Foy

Joignez-vous à nous les 14 juillet et 18 août. Tous nos départs se font de l'aréna de Sainte-Foy (930, av. Roland Beaudin).

Voyage en Beauce

14 juillet :
7 h 30 Départ de l'aréna de Sainte-Foy vers la Beauce
10 h Visite du Jardin du Soleil au lac Drolet (entrée incluse)
13 h Visite du Jardin le Florilège à Saint-Gédéon (entrée incluse)
15 h 15 Visite du Jardin au P'tit Bonheur à Saint-Côme-Linière (entrée incluse)
16 h 30 Départ pour l'aréna de Sainte-Foy

Coût : 75 \$ membres

85 \$ non-membres

Voyage au Bas-Saint-Laurent

18 août :
7 h 30 Départ de l'aréna de Sainte-Foy vers Rivière-du-Loup
9 h 45 Visite du Jardin au 4 Fleuri à Saint-Pascal (entrée incluse)
11 h Visite du Petit Jardin Fleuri à Saint-Germain (entrée incluse)
14 h 15 Visite du Jardin de l'Écluse à Dégelis (entrée incluse)
16 h Visite du Jardin de la Petite École à Notre-Dame-du-Lac (entrée incluse)
17 h 15 Départ pour le souper à l'hôtel Universel à Rivière-du-Loup
18 h Souper à l'hôtel Universel à Rivière-du-Loup (inclus)
19 h Départ pour l'aréna de Sainte-Foy

Coût : 110 \$ membres

120 \$ non-membres

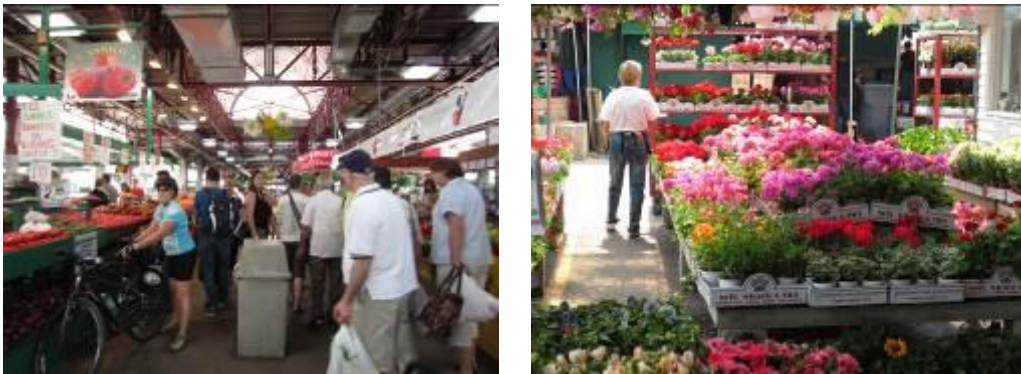
Ce tarif inclut le transport en autocar, le pourboire au chauffeur, les entrées et le souper pour Montréal et Rivière-du-Loup. Veuillez libeller votre chèque au nom de la Société d'horticulture de Sainte-Foy. Pour information et réservation, contactez Michelle Turcotte au (418) 654-9282 ou par courriel : michelleturcotte@gmail.com.

Activités récentes	p. 2
Petits conseils de saison : Comment contrôler facilement les mauvaises herbes?	p. 2
Visites guidées de l'été : jardin Jeanne-d'Arc, Bois-de-Coulonge, Vieux-Québec,	p. 4
Petites annonces aux membres : photos de vos jardins, etc.....	p. 5

Activités récentes

Le mardi 26 mai 2012 : Voyage au Jardin botanique de Montréal et au marché Jean-Talon

Les participants ont apprécié grandement ce voyage à Montréal. Le Rendez-vous horticole du Jardin botanique de Montréal regroupait cette année un grand nombre de producteurs et de vendeurs qui proposaient des produits exceptionnels. La visite du Marché Jean-Talon s'est aussi avérée un franc succès et le souper à Drummondville un délice.



Petits conseils de saison

Comment contrôler facilement (relativement!) les mauvaises herbes?

Qui n'a pas proféré quelques mots à consonance religieuse devant l'assaut intempestif des mauvaises herbes, que les puristes appellent gracieusement des adventices? Il y en a toujours trop de ces plantes non désirées qui trouvent le moyen de s'implanter dans nos plates-bandes ou dans notre potager! Il y a quelques moyens pour réduire la tâche pénible de leur élimination. D'abord, il faut comprendre que la nature a horreur du vide comme on dit et qu'il n'est pas naturel d'avoir du sol découvert. Dans la nature, le sol se couvre naturellement de plantes. En fait, les mauvaises herbes constituent une méthode de guérison pour la nature qui essaie de combler ce vide que nous avons créé. Il y a dans le sol des milliers de graines de plantes qui ne demandent qu'un peu de lumière et d'eau pour se mettre à pousser! Les plantes indigènes ou implantées dans notre milieu fleurissent et répandent des milliers de graines de semences partout dans notre environnement. C'est inutile d'essayer d'enrayer le processus qui est la base même de la nature. Il faut plutôt jouer d'astuces.

Voici quelques petits conseils qui vous aideront à mieux contrôler ces adventices.

Ne pas réveiller la mauvaise herbe qui dort!

Il y a donc des centaines, voire des milliers, de semences en dormance dans chaque pouce carré de sol. Ces semences attendent simplement de se trouver dans une période favorable, entendre lumière et eau, pour germer. Chaque fois que l'on tourne le sol, que l'on sarcle de la façon traditionnelle en grattant le terreau, on amène un grand nombre de semences en contact avec la lumière et on leur permet de germer! Il faut éviter à tout prix cette façon traditionnelle. Il ne faut creuser ou tourner le sol que lorsque l'on veut planter. Durant le reste de la saison, on vient plutôt arracher la mauvaise herbe avec un outil fin lorsque le sol est humide, en dérangeant le moins possible de sol. Ainsi, les semences resteront dans la noirceur et ne pourront pas germer. Déjà, si on suit ce conseil, on aura au moins 80 % moins de mauvaises herbes!

Couvrir le sol avec un paillis vivant

Comme dit ci-dessus, il n'est pas naturel que le sol soit dénudé dans la nature. C'est comme une invitation à la nature à semer. Les semences qui proviennent des plantes environnantes viendront naturellement s'implanter dans ce sol dénudé. La façon traditionnelle est de mettre du paillis et c'est une excellente méthode, mais pas la plus efficace. Le paillis demeure un lieu découvert et les semences des plantes les plus coriaces viendront s'y implanter aussi. Certes, elles seront plus faciles à déloger dans le paillis que dans le terreau, mais il faudra tout de même le faire. **Il faut plutôt imiter la nature et couvrir le sol de plantes.** L'idéal est de ne voir aucun sol entre les plantes. Il y a de nombreux couvre-sol qui malheureusement ont mauvaise presse contre toute raison. En effet, plusieurs couvre-sol ne nuisent en rien à la croissance des autres plantes, apportent de l'ombre au sol, ce qui empêche les mauvaises herbes de germer, et agissent comme paillis en conservant l'humidité, empêchant l'évaporation du sol découvert. Ainsi, le lysimaque rampant, les lamiers, les anémones du Japon couvre facilement et rapidement le sol des plates-bandes et ne nuisent en rien à la croissance et à l'épanouissement des autres plantes plus grandes. Au contraire, en éliminant les mauvaises herbes et en gardant le sol humide, elles favorisent une santé éclatante à ces plantes. Le paillis vivant constitue la solution parfaite contre les mauvaises herbes.

Éliminer les mauvaises herbes au bon moment

Il faut éliminer les mauvaises herbes uniquement lorsque le sol est humide. Si le sol est sec, nous n'enlèverons que la partie supérieure en laissant la racine qui repoussera rapidement. Si le sol est sec, il faut arroser quelques heures avant de nous y mettre, idéalement la veille pour que l'eau pénètre jusqu'aux racines. Avec un outil fin, on enlève alors la mauvaise herbe y compris la racine.

De plus, il faut le faire dès que possible, car il est beaucoup plus facile d'éliminer la racine au complet lorsque la mauvaise herbe est jeune et petite que lorsqu'elle aura une racine profonde et large. Si on fait un bon sarclage 2 ou 3 fois les premières semaines du printemps, on aura peu de mauvaises herbes le reste de l'été.

Il ne faut surtout pas laisser les mauvaises herbes fleurir et lancer leurs milliers de graines dans la plate-bande ou le potager, car on vient alors de s'acheter des centaines d'heures de plaisir pour les années suivantes!

Étêter lorsqu'on ne peut faire autrement

Couper à répétition la tête des plantes les affaiblit et graduellement, elles finiront par mourir. Cette méthode prend du temps, mais c'est parfois la seule lorsqu'on ne peut pas faire autrement. Les mauvaises herbes ont la mauvaise habitude de s'implanter au milieu des racines de nos belles plantes. Il devient souvent impossible d'aller enlever la racine de la mauvaise herbe sans abimer la racine ou le collet de notre belle plante. On coupe alors à répétition la mauvaise herbe qui finira par mourir d'épuisement.

Arroser les plantes et non le paillis et les mauvaises herbes

Si on a mis un paillis non vivant, il est nettement préférable d'avoir un système d'arrosage en dessous du paillis avec des tuyaux suintants. En effet, ce n'est pas le paillis qu'il faut arroser, mais les racines des plantes. Si le tuyau suintant est dessous le paillis, il n'y a pas de pertes d'eau par évaporation, mais surtout, on n'arrose pas les semences des mauvaises herbes qui se trouvent sur le dessus du paillis. Elles ne pourront pas facilement germer et nous réduirons ainsi les mauvaises herbes.

Voilà! En suivant ces conseils, vous n'aurez presque pas de mauvaises herbes et vous pourrez mieux profiter de votre jardin. N'oubliez pas : la meilleure solution consiste à un paillis vivant, soit un couvre-sol!



Visites guidées de jardins et autres à Québec

Visites guidées du jardin Jeanne-d'Arc

- première visite : le mercredi 25 juillet à 14 h
- deuxième visite : le mercredi 22 août à 18 h 30

Il faut compter environ 2 heures pour la visite guidée. Le rendez-vous se fait à la statue de Jeanne-d'Arc. **Il faut s'inscrire d'avance** par courriel (learquebec@videotron.ca) ou par téléphone (418-651-4970) afin d'éviter qu'il y ait trop de gens dans un même groupe. Idéalement, on prendra un maximum de 15 personnes à chaque visite. Le coût est de 5 \$ par personne payable sur place. La visite sera remise le lendemain à la même heure s'il pleut, mais ne sera pas remise s'il y a seulement apparence de pluie.

Visite du Bois-de-Coulonge

Il y aura une visite guidée du Bois-de-Coulonge avec une hortultrice du jardin, **le mercredi 8 août à 13 h 30**. Il faut au minimum 15 personnes pour que la visite ait lieu et le coût est de 5 \$ par personne **payable d'avance**. La visite dure au moins 3 heures. **Il faut s'inscrire d'avance** par courriel (learquebec@videotron.ca) ou par téléphone (418-651-4970). **La visite a lieu qu'il pleuve ou non.**

Visites guidées du Vieux-Québec

- première visite : le jeudi 5 juillet à 13 h
- deuxième visite : le mercredi 22 août à 13 h

Des visites historiques guidées du Vieux-Québec sont proposées aux personnes intéressées. **Il faut s'inscrire d'avance** par courriel (learquebec@videotron.ca) ou par téléphone (418-651-4970) afin d'éviter qu'il y ait trop de gens dans un même groupe. Si nécessaire, d'autres groupes pourront s'ajouter. Les visites à pied sont d'une durée d'au moins 3 heures. Le coût est de 8 \$ par personne payable sur place. **La visite a lieu qu'il pleuve ou non.**

Autres visites

Des visites guidées du quartier Saint-Jean-Baptiste ou des visites gastronomiques peuvent s'ajouter si la demande est suffisante. Pour manifester votre intérêt, contacter Réal Dumoulin par courriel (learquebec@videotron.ca) ou par téléphone (418-651-4970).



Petites annonces aux membres

Votre jardin dans le Bulletin de la Société

Le Bulletin électronique pourrait présenter les jardins des membres de la Société à partir du mois de septembre prochain. Pour cela, il faut des volontaires. Nous vous demandons de prendre des photos de votre jardin durant les meilleurs moments. Nous vous reviendrons sur ce sujet sur la façon dont nous procéderons pour monter les articles pour le Bulletin. L'important dès le début du printemps, c'est de prendre le plus de photos possibles de votre jardin pouvant servir éventuellement pour un article.



Questions horticoles des membres

Lors de l'Assemblée générale, plusieurs membres ont manifesté le besoin d'un endroit pour partager des questions ou des préoccupations de nature horticole avec les autres membres. Le Bulletin est l'endroit tout désigné à cet effet. Toute personne qui a une question d'ordre horticole peut la faire parvenir au rédacteur (Réal Dumoulin, learquebec@videotron.ca ou 418-651-4970) qui la fera paraître au Bulletin en demandant aux autres membres d'aider la personne demanderesse. La réponse paraîtra dans le bulletin suivant.



Message de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie

Veuillez noter que l'HORTIQUOI est maintenant uniquement disponible sur le site Internet de la Fédération (http://www.fsheq.org/hortiquoi/Hortiquoi_2012-01.pdf).



Programmation complète 2011-2012 de la Société d'horticulture de Sainte-Foy

Pour voir la programmation complète des activités de la Société d'horticulture de Sainte-Foy pour l'année 2011-2012, visiter la section de la société sur le site de la Fédération (<http://www.fsheq.com/cgi-bin/fsheq/membresWebSQL.cgi?toUrl=/membres/shsf>).



Rédaction : Réal Dumoulin / Révision linguistique : Judith Brillant